DISSERTATION

N° 162.

SUR

LA VIPÈRE,

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 30 juillet 1822, pour obtenir le grade de Docteur en médecine ;

PAR L. T. J. AUZOUX, de Saint-Aubin d'Écrôville,

Département de l'Eure ;

Ancien Interne des hôpitaux de Paris.

Non nova, sed utilia.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1822.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, DOYEN.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. LALLEMENT.
M. PELLETAN.
M. PINEL.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU, *Examinateur.*
M. ROYER-COLLARD, *Examinateur.*
M. BÉCLARD, *Examinateur.*
M. MARJOLIN, *Président.*
M. ORFILA, *Examinateur.*
M. FOUQUIER.
M. ROUX, *Examinateur.*
M. ALIBERT.
M. RÉCAMIER.
M. BERTIN.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

ET

A MA MÈRE.

Témoignage public de mon amour respectueux et du souvenir précieux que leurs bienfaits sans cesse renaissans entretiennent dans l'âme du plus dévoué fils.

AUZOUX.

DISSERTATION

SUR

LA VIPÈRE.

L'aspect du serpent épouvante tous les animaux; ceux mêmes qui n'en connaissent pas le danger, ou qui n'ont point à redouter ses atteintes, reculent à la vue de ce reptile. Ce n'est qu'après plusieurs tentatives, et après y avoir été fortement excités, que les chiens de chasse les plus intrépides saisissent la couleuvre, le plus faible et le plus innocent de cette classe d'animaux.

L'homme, considérant sa puissance et ses armes, maîtrise cette frayeur; cependant il n'est presque jamais capable de résister à la subite impression que lui cause la vue d'un reptile; il ne peut se défendre d'un sentiment de crainte, ou au moins de surprise, à l'aspect d'un animal qui tout à coup se dresse en sifflant, le regard fixe, l'œil étincelant, dardant sa langue avec la rapidité d'un trait.

Le naturaliste reconnaît aussitôt l'espèce, et distingue d'un coup d'œil l'animal innocent du serpent venimeux.

Dans notre climat la vipère est le seul reptile que nous ayons à redouter; aussi a-t-elle, dans tous les temps, fixé l'attention des médecins et des naturalistes.

Les caractères qui distinguent ce reptile de la couleuvre et de

l'orvet, inconnus des personnes non instruites, et ayant souvent donné lieu à des méprises fâcheuses, je crois ne pouvoir me dispenser d'entrer dans quelques détails sur ces derniers. Afin d'éviter des répétitions fastidieuses, je commencerai par des généralités, en indiquant les caractères qui leur sont communs; après quoi je parlerai de chacun de ces reptiles en particulier, des effets du venin de la vipère sur l'homme, et du traitement qui convient.

Caractères communs à la vipère, à la couleuvre, et à l'orvet.

Les reptiles que l'on rencontre dans notre pays sont la vipère, la couleuvre, et l'orvet. Comme tous les serpens, leur corps, couvert d'écailles, est allongé, presque cylindrique, et très-flexible.

On les trouve aux environs de Paris et dans toute la France, principalement dans les pays montagneux, pierreux et couverts de broussailles, au printemps et pendant toute la belle saison. C'est après une petite pluie, lorsque l'atmosphère est chargée d'électricité, qu'on est plus sûr de les rencontrer; ils se tiennent ordinairement auprès des chemins, des petits sentiers; là, roulés en spiral ou entortillés de différentes manières, ils attendent patiemment leur proie. Au moindre bruit, ils s'étendent, lèvent la tête, dardent leur langue, rampent et s'élancent, soit sur leur victime, soit pour éviter le danger; ils ont ordinairement leur trou dans les buissons, dont ils ne s'éloignent jamais beaucoup. Leur tête est peu distincte du reste du corps; la queue est plus ou moins longue, selon l'espèce de reptile à laquelle ils appartiennent. Leur langue est noire, bifurquée, cachée dans l'état de repos sous une masse charnue, placée entre l'arcade alvéolaire inférieure; elle est molle, très-flexible, susceptible d'une grande dilatation, incapable de faire du mal comme le pense le vulgaire; l'animal la rentre et la sort avec tant de rapidité, qu'on la croirait à quatre divisions. Les mâchoires sont mobiles et peuvent s'écarter étonnamment; et, lorsqu'elles le sont autant qu'elles peuvent l'être, elles présentent une ouverture considérable.

Le rampement de ces reptiles est plus ou moins rapide; ils l'exécutent en décrivant des sinuosités de droite à gauche, et *vice versâ,* prenant un point d'appui sur la queue, lorsqu'ils veulent porter la tête en avant, et sur les parties voisines de la tête, lorsqu'ils veulent approcher la queue; ils peuvent aussi nager, quoiqu'ils n'aient ni jambes ni nageoires. C'est à tort que l'on a dit qu'ils sautaient; ce qui sans doute a accrédité cette erreur, c'est la rapidité avec laquelle ils fuient, principalement lorsqu'ils sont sur la pente d'une colline. Il leur est impossible d'abandonner le sol; ce n'est qu'en déployant les sinuosités que décrit le corps, qu'ils paraissent s'élancer. Pour que la queue abandonne le plan sur lequel elle est placée, il faut que le corps prête un point d'appui.

Les yeux sont petits et très-brillans, recouverts par un rebord saillant, très-mobiles dans les orbites; l'iris, d'un jaune doré, est percée pour le passage des rayons lumineux. La pupille est noire; la tête, le corps, la queue, sont recouverts d'écailles lisses, plus ou moins larges, très-brillantes, disposées par lignes, et comme imbriquées.

Leur nourriture est presque toujours animale; les insectes, les vers, les coquillages, les petits volatiles, les grenouilles, les crapauds, les petits quadrupèdes, etc., leur servent de nourriture. Il n'est pas rare de trouver dans l'estomac des reptiles des animaux dont le volume excède de beaucoup la grosseur de leur corps; ils avalent leur proie sans la mâcher, en commençant assez ordinairement par la tête; ils digèrent avec une lenteur incroyable; ce qui sans doute cause cette odeur fétide qu'exhalent plusieurs reptiles, que l'on attribue à tort à une odeur naturelle; si on les laisse long-temps sans manger, ils perdent cette fétidité. On a trouvé chez quelques-uns qui n'avaient pu avaler qu'incomplètement leur proie, la partie exposée à l'air ayant déjà éprouvé un commencement de putréfaction, tandis que la partie avalée n'était pas encore entièrement digérée. Ces animaux ont aussi la faculté de suspendre momentanément leur respiration; ce dont

on ne doit pas être surpris, si on se rappelle l'énorme capacité de leurs poumons.

Rédi en a placé sous le récipient de la machine pneumatique; tandis qu'on faisait le vide, ils enflaient, bâillaient, se désenflaient, se débattaient, rendaient de l'écume par la bouche, et ne mouraient qu'au bout de quatre à cinq heures, la bouche béante.

La mue de ces reptiles se fait deux ou trois fois par an, au printemps et en automne. Lorsqu'elle est pour se faire, les mouvemens deviennent plus lents, la cornée devient blanche, et perd sa transparence; la peau perd son brillant, et devient plus brune: l'animal paraît engourdi; il reste quelques jours dans cet état. Pour se débarrasser de son épiderme, il rampe entre les pierres, dans les broussailles, où il le laisse. Alors on trouve sa dépouille percée en plusieurs endroits, conservant la forme de l'animal, ne représentant qu'une enveloppe très-mince, formée d'un grand nombre d'écailles accolées les unes aux autres. Après la mue, les couleurs sont plus vives et plus brillantes qu'auparavant.

Parmi ces reptiles, les uns sont ovipares, et les autres vivipares. L'accouplement a lieu deux fois par an.

Description de la couleuvre.

La couleuvre est beaucoup plus commune dans notre climat que la vipère; pour une vipère que l'on rencontre, on trouve sept à huit couleuvres.

Ce reptile offre pour caractères des plaques transversales sous le ventre, de couleur brune, parsemées de taches d'un blanc jaune; deux rangs de demi-plaques sous la queue, disposées par paires; une tête couverte d'écailles plus larges que celles du corps; le dos d'un gris cendré, brillant, sans ligne en zigzag; des dents presque égales, sans crochets à venin; une queue conique, terminée en pointe.

La tête est plus ou moins aplatie, représentant ordinairement un ovale étroit dans sa partie antérieure, et comme tronqué à son ex-

trémité postérieure; elle n'est jamais aussi large que celle de la vipère, et ne peut, dans la colère, acquérir une aussi grande dilatation. Les écailles qui recouvrent la tête, au nombre de dix, sont disposées par lignes transversales dans l'ordre suivant : une seule écaille recouvre le bout du museau, et forme la première ligne; on en voit deux sur la deuxième et la troisième ligne, trois sur la quatrième, et deux sur la cinquième : ces écailles sont d'autant plus larges qu'on les examine plus près du cou.

Le volume du cou est peu différent de celui de la tête et du corps. Les côtés de la mâchoire supérieure sont parsemés de taches alternativement blanches et noires ; ceux de la mâchoire inférieure sont régulièrement blancs. Le dos et tout le reste du corps sont couverts d'écailles hexagones, avec ou sans ligne en forme de carène, d'autant moins larges qu'on les examine plus près des extrémités. Sur les côtés, à la réunion des plaques ventrales avec les écailles qui recouvrent le dos, on remarque assez souvent des petits points noirs disposés sur une ligne qui se porterait depuis la tête jusqu'à la queue. Sur le milieu du dos, et de chaque côté des apophyses épineuses des vertèbres, on voit deux autres séries de petits points noirs à peine apparens, qui sembleraient indiquer les traces de la ligne en zigzag que l'on observe sur la vipère.

Les mâchoires sont garnies de dents, toutes de la même longueur, petites, très-pointues et dirigées obliquement en arrière, disposées en forme d'arcade interceptée à sa partie antérieure de manière à laisser passer la langue sans ouvrir la bouche. Deux rangs garnissent la mâchoire inférieure, et quatre la mâchoire supérieure. La direction des dents oblige l'animal à écarter considérablement les mâchoires lorsqu'il veut enfoncer ses dents dans le corps qu'il saisit ; et lorsqu'elles ont pénétré, il est très-difficile de s'en débarrasser, à moins de forcer le reptile à ouvrir la bouche, ou de casser les dents, qui paraissent se reproduire. Quoique implantées solidement dans les os de la mâchoire et très-pointues, l'animal ne les introduit qu'avec difficulté dans un corps qui présente quelque résistance. J'ai donné

2

plusieurs fois mes doigts à mordre à de grosses couleuvres, jamais elles n'ont pu percer la peau; ce qu'il faut attribuer ou à la disposition des dents, ou au défaut de force des muscles qui resserrent les mâchoires. C'est à tort que le vulgaire pense que la couleuvre est à craindre; c'est peut-être l'animal le plus innocent que nous ayons en France; avec la meilleure volonté de le faire, il lui est impossible de causer la moindre blessure : la mouche est plus à redouter que ce reptile.

Lorsque la couleuvre aperçoit le danger, elle fuit avec rapidité jusqu'à ce qu'elle n'ait plus à craindre, rampant continuellement, sans s'arrêter et sans siffler, comme fait la vipère; ce n'est que lorsqu'on la saisit que la couleuvre à collier (*coluber natrix*) siffle quelquefois.

L'accouplement se fait deux fois par an : ces animaux se recherchent, et se réunissent au soleil sur un terrain uni; s'entortillant de différentes manières, ils s'accouplent par un vrai coït.

Toutes ne sont pas ovipares, comme l'ont pensé quelques auteurs; selon eux, elles peuvent produire quelquefois jusqu'à quarante œufs, qu'elles déposent ordinairement dans la paille, le fumier, le sable, dans une meule de foin, etc., laissant à la nature le soin de les faire éclore. Tous ces œufs sont recouverts d'une membrane blanche, mince, et réunie en forme de chapelet. Une observation qui m'est particulière contredit cette opinion.

Au mois d'août 1821, j'attrapai une couleuvre lisse, connue dans le pays sous le nom de *couleuvre grise*. Ses écailles paraissaient plus brunes que dans l'état naturel; la cornée était blanche, ce qui me faisait présumer qu'elle devait changer de peau : pour la conserver, je la mis dans un bocal rempli de mousse, où elle resta deux ou trois jours comme engourdie. Tout à-coup je remarquai qu'elle était plus vive, plus animée; les couleurs étaient plus brillantes; ses yeux avaient recouvré leur transparence : je trouvai dans la mousse la peau qu'elle avait abandonnée. Huit ou dix jours après, je fus tout surpris de voir dans la mousse cinq petites couleuvres, dont les unes, plus dévelop-

pées que les autres, exécutaient quelques mouvemens; les autres, moins vigoureuses, n'eurent pas assez de force pour se dérouler, et restèrent dans cet état, quoiqu'elles ne fussent pas contenues dans une enveloppe. Elles ne vécurent que quelques instans; pour les conserver je les mis dans l'esprit de vin. Douze jours après cette première délivrance, j'en aperçus d'autres, plus volumineuses que les premières; les unes, très-vigoureuses, fuyaient quand on voulait les prendre, traînaient après elles une espèce de cordon filamenteux qui adhérait au ventre; les autres sont restées roulées, entortillées de différentes manières, enveloppées d'une membrane mince, transparente, moulée sur elles, percée en plusieurs endroits. Ces dernières sont mortes dans cet état après s'être plus ou moins complètement déroulées. J'en comptai cinq de la première délivrance et huit de la seconde, différentes les unes des autres, non-seulement par leur volume, mais par leur couleur. Les cinq de la première présentaient sur le dos deux lignes blanches séparées par une ligne noire beaucoup moins large que les deux autres, et qui s'étendaient depuis la tête jusqu'à la queue; leur longueur était à peu près de trois pouces. Les huit de la seconde avaient à peu près six pouces de long, et présentaient sur le dos quatre séries de points noirs très-marqués, qui, s'ils eussent été réunis, eussent présenté les zigzags qui caractérisent la vipère: le dessous du ventre paraissait gris d'acier poli; et lorsqu'on voulait les prendre, elles se redressaient en sifflant. Elles ont vécu à peu près trente ou quarante jours; pendant ce temps elles avaient acquis le double de leur volume, quoiqu'elles n'eussent pas pris de nourriture. La mère vécut peu de temps après cette dernière délivrance; elle diminua considérablement de volume; la peau du ventre ne se resserra point, elle resta molle, comme chiffonnée. Cette couleuvre, qui dans les premiers temps se jetait sur mes doigts, essayait à me mordre lorsque je la prenais, devint lente, moins vive, et mourut après six semaines de captivité.

La couleuvre est susceptible d'acquérir un volume assez considérable. J'en ai vu qui avaient jusqu'à trois pieds de long. La queue de

ce reptile, par rapport au corps, est plus longue que celle de la vipère, et se termine beaucoup moins brusquement en pointe.

Il y a un grand nombre de variétés de couleuvres ; celles que j'ai rencontrées dans notre climat sont, la couleuvre à collier, la couleuvre vipérine, et la couleuvre lisse.

La couleuvre à collier (*coluber natrix*) présente cent soixante-douze plaques abdominales, et soixante-six paires caudales : le corps est d'un gris cendré, recouvert de petites écailles carénées, marqué par quatre séries longitudinales de taches noires, dont les latérales sont les plus grandes ; chaque côté du cou est empreint d'une plaque d'un blanc jaunâtre en forme de collier, qui lui a fait donner son nom, derrière laquelle on en voit une autre noire, disposée de la même manière. Cette espèce atteint ordinairement deux à trois pieds de long : on la connaît sous le nom de *serpent à collier*, d'*anguille de haies*, de *serpent d'eau*, de *serpent nageur* : elle siffle avec force dans les momens de colère, darde sa langue, anime son regard ; et répand, quand on la touche, une odeur fétide.

« M. *Lacépède* rapporte qu'en Sardaigne on l'élève et on la nourrit dans les maisons, qu'elle n'est pas insensible aux caresses ; s'approchant doucement de ses maîtres, elle se cache sous leurs habits, s'entortille autour de leurs bras, de leur cou, suce leur salive, etc. » Je n'ai jamais pu l'accoutumer à cette familiarité.

La couleuvre *vipérine* a cent cinquante-trois plaques abdominales, et quarante-sept paires caudales. Son corps est roussâtre en-dessus, avec des taches en losange sur le dos, noirâtres dans leur contour, jaunâtres dans leur disque ; il offre sur les flancs de petites bandes, noirâtres, et plus claires au milieu : le dessous du corps est jaunâtre, avec une ou deux taches d'un noir bleuâtre. Elle atteint environ deux pieds de long.

La couleuvre *lisse* ressemble à la couleuvre à collier ; mais ses écailles lisses, non carénées, son défaut de taches jaunes, suffisent pour la distinguer au premier examen. Elle peut atteindre jusqu'à

quatre pieds de long : c'est la plus grosse de celles que j'ai rencontrées.

L'orvet, ou orvert, est très-facile à distinguer des autres reptiles; le premier coup-d'œil suffit pour le faire reconnaître. Sa forme est arrondie; sa longueur n'excède jamais dix-huit pouces; sa tête est arrondie et se termine en pointe mousse, ses yeux sont petits, ses mâchoires garnies de dents très-petites ; sa langue est également fourchue : la tête, le corps et la queue sont couverts d'écailles très-petites, et toutes de la même forme et de la même grandeur; le ventre n'est point garni de plaques, mais d'écailles un peu moins foncées en couleur que celles du dos; sa queue n'est pas pointue comme celle de la couleuvre et de la vipère, elle est mousse et comme tronquée : ce caractère seul suffit pour le distinguer. Le dessus du dos est brun, légèrement coloré en rouge, et très-brillant, assez semblable a de l'oxyde rouge de fer. Le milieu du dos est marqué par une petite ligne longitudinale qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue.

Son rampement est beaucoup plus lent que celui des autres reptiles : lorsqu'on prend l'orvet, il se roidit, et est très-facile à casser.

Description de la vipère.

Les naturalistes ont souvent compris sous le nom de *vipère* plusieurs reptiles assez différens par leur couleur et par le nombre de leurs plaques, mais qui paraissent tous mériter le nom de *vipère commune* (*vipera berus*, ou *coluber berus*).

Ce reptile a fixé l'attention de tous les savans, et a été l'objet direct de leurs travaux ; sans doute parce qu'il est plus multiplié en Europe, et qu'ils ont eu plus fréquemment occasion d'observer sa dangereuse morsure.

Ses caractères consistent à avoir des plaques transversales sous le ventre, deux rangs de demi-plaques sous la queue, des crochets

à venin à l'extrémité antérieure de la mâchoire supérieure, et une ligne en zigzag sur le dos.

« Elle est aussi petite, aussi faible et aussi innocente en apparence, dit M. *Lacépède*, que son venin est dangereux. N'ayant ni couleur agréable, ni mouvement agile, elle serait peut-être ignorée, sans le poison funeste que ses crochets *contiennent*, et qu'ils inoculent avec une promptitude incalculable, lorsqu'elle a mordu un animal. »

Sa longueur totale est communément de deux pieds; celle de la queue de trois à quatre pouces, et ordinairement cette partie du corps est plus longue et plus grosse dans le mâle que dans la femelle; sa couleur est bleuâtre ou cendrée; sa peau, écailleuse, luisante, présente depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue une sorte de chaîne composée de plaques noirâtres, de forme irrégulière, au nombre d'environ quatre-vingt-deux, qui, en se réunissant en plusieurs endroits les unes aux autres, forment une espèce de bande en zigzag.

De chaque côté du corps, on voit une rangée de petites taches noirâtres qui correspondent chacune aux angles rentrans de la bande en zigzag, et une ligne noire transversale derrière les yeux ; ses plaques abdominales sont au nombre de cent quarante à cent cinquante-cinq, et ses plaques caudales au nombre de trente-neuf paires, toutes d'un noir bleuâtre, avec le bord plus pâle ; ce qui leur donne le reflet de l'acier poli.

La tête en cœur, sensiblement plus large que le corps, est susceptible de s'élargir d'une manière notable dans la colère ; elle est un peu allongée, déprimée, faiblement amincie vers le museau, qui est obtus, recouvert de plusieurs écailles. C'est à tort qu'on l'a comparé à un groin de cochon, en disant qu'il est relevé et recouvert d'une seule écaille : on remarque sur cette extrémité quatre ou cinq petites plaques, dans l'une desquelles est percée chaque narine. À peu de distance du museau est une petite raie transversale plus foncée, et deux autres derrière les yeux, qui se prolongent en diver-

geant vers la base des côtés de la mâchoire, et représentent assez bien un *V*. Ces lignes sont séparées par une tache noirâtre en forme de fer de lance. Le bord de la mâchoire supérieure est blanc tacheté de noir; celui de l'inférieure est noir. La moitié postérieure de la tête, plus large, est couverte de petites écailles hexagones qui se prolongent jusqu'au cou. Le dessous de la mâchoire inférieure est garni de deux grandes plaques blanches ovales, situées vers l'extrémité antérieure, environnées d'autres écailles beaucoup plus petites : le cou est sensiblement plus petit que la tête et le tronc.

Jamais la vipère n'attaque l'homme ni les gros animaux sans être provoquée; ce n'est que pour se défendre qu'elle fait usage de ses armes; elle fuit ordinairement à l'aspect du danger. Lorsqu'on l'approche, elle se dresse sur sa queue, élargit sa tête; ses yeux deviennent brillans; elle darde en sifflant sa langue fourchue, se courbe sur elle-même, et lorsqu'elle croit pouvoir atteindre son ennemi, elle se lance sur lui avec la rapidité d'un trait, sans sauter, comme l'ont écrit quelques auteurs. Son rampement n'est point continuel; elle l'interrompt par intervalles, en se dressant comme pour menacer son ennemi. On peut sans danger la prendre avec les mains, en la saisissant assez près de la tête ou par l'extrémité de la queue. Dans le premier cas, elle n'a point assez de force pour se débarrasser; et dans le second, elle n'a point assez de mobilité dans la colonne vertébrale pour se replier sur elle-même comme font quelques reptiles. Si M. *Bosc*, avec la main, a pu prendre vivans des serpens d'Amérique sans qu'ils aient eu assez de force pour se dégager, comment n'arrêterait-on pas une débile vipère. Le plus léger coup de baguette appliqué sur la colonne vertébrale suffit pour la rompre, ou du moins suspendre pour quelques instans le rampement. Les chiens, les vaches, et presque tous les autres animaux la fuient, à l'exception du cochon, du héron, et de quelques autres animaux, qui les recherchent pour en faire leur proie.

Les dents de la vipère sont au nombre de vingt-huit aux branches palatales, disposées sur une seule rangée, et de vingt-quatre à la mâ-

choire inférieure. Les deux rangées externes de dents que l'on observe sur la couleuvre à la mâchoire supérieure sont remplacées dans la vipère par deux dents mobiles très-différentes des autres. Il est rare que chaque dent ait plus de trois lignes de longueur ; son diamètre à sa base n'a guère plus d'une demi ligne; sa figure est celle d'un cône, dont la base correspond à la mâchoire, et le sommet est libre, présentant une courbure dont la convexité est en avant, et la concavité en arrière. Cette dent se termine en une pointe fort aiguë, vers laquelle, perdant insensiblement de sa courbure, elle finit par devenir presque droite. Dans la concavité de ce crochet, on peut voir, même à l'œil nu, une cannelure, quelquefois un trou qui, partant de sa base, vient s'ouvrir à son extrémité libre; à l'insertion de chaque dent, on en voit deux ou trois autres plus petites que les premières, couchées sur la vésicule qui sert de réservoir au virus, de même forme que les premières, moins dures, qu'elles paraissent destinées à remplacer lorsqu'elles viennent à se casser; chacun de ces crochets est couché sur la vésicule dans le repos, et se redresse dans la colère.

La liqueur vénéneuse est sécrétée par deux glandes placées derrière le globe des yeux, et versée dans la vésicule au moyen d'un conduit excréteur. Cette vésicule s'éten de la mâchoire inférieure à la supérieure. Recouvrant les racines des grosses dents, sa capacité ne peut jamais contenir plus de quatre à cinq gouttes de virus (deux grains environ), qu'elle n'introduit entièrement qu'après plusieurs morsures. Cette vésicule s'attache à l'extrémité postérieure des os de la mâchoire inférieure, et de là, s'implantant à la racine des grosses dents et sur les os de la mâchoire supérieure, se fixe à la base des crochets, autour desquels elle forme une espèce de bourrelet comme dentelé; la face de cette vésicule qui correspond à la bouche est recouverte d'un petit muscle aplati, qui s'attache d'une part à l'extrémité postérieure des os de la mâchoire inférieure, et de l'autre au crochet correspondant. Les usages de ce muscle, sansdoute, sont de comprimer la vésicule qui sert de réservoir au venin, et de le forcer à sortir par

l'ouverture de la dent. La pression de la mâchoire sur la vésicule pendant la morsure contribue aussi à l'excrétion de ce fluide.

Le venin de la vipère est jaunâtre, un peu visqueux, comme une liqueur muqueuse. *Fourcroy* dit que son onctuosité se rapproche en apparence d'un liquide huileux : il est inodore, s'épaissit promptement à l'air, et devient semblable à de la gomme arabique qui s'est séchée après avoir été dissoute ; mis sur la langue, il laisse une sensation semblable à celle de la graisse fraîche. Il ne rougit point la teinture de tournesol ; il n'est donc point acide : il ne verdit point le sirop de violette, ne fait point effervescence avec les acides ; il n'est donc point alkalin.

Méad assure qu'il produit de l'inflammation et occasionne une tuméfaction plus ou moins considérable, si on l'applique sur la langue. *Fontana*, qui en a goûté plusieurs fois, atteste au contraire qu'il n'a aucune saveur déterminée, et qu'il n'y excite point d'inflammation. Il n'est ni âcre, ni brûlant comme celui de l'abeille ; il laisse néanmoins une sensation qui dure long-temps.

Le venin de la vipère, selon *Mead*, appliqué dans une plaie sur un animal vivant, y détermine des douleurs très-vives; j'ai introduit, au moyen d'une lancette, ce virus dans une petite plaie que j'avais faite sous le ventre d'un chat : l'animal ne témoigna d'autre douleur que celle que lui causa l'introduction de l'instrument dans la peau; dès que je l'eus lâché, il parut tout aussi gai qu'avant l'opération, et n'éprouva pas le moindre accident par la suite.

Lorsqu'on le met dans l'eau, il va au fond du vase à la manière de quelques huiles pesantes ; il y conserve quelque temps sa couleur, sa viscosité, et son existence particulière; mêlé avec l'eau, il la trouble et la blanchit légèrement ; l'eau chaude le dissout après la dessiccation ; l'alcohol ne le dissout pas ; il ne se coagule pas par l'eau bouillante ; sa dissolution aqueuse se précipite par l'alcohol. Ce venin a tant d'analogie avec la gomme, que *Fontana* le nomme *gomme animale*. Cette liqueur jaune et meurtrière que fournit la vipère

n'est point inflammable, soit qu'on la jette sur les charbons, soit qu'on l'approche de la flamme d'une chandelle.

Ce poison conserve ses propriétés malfaisantes, pendant des années entières, dans la cavité de la dent, sans perdre ni de sa transparence ni de sa couleur : on cite des exemples de personnes qui ont éprouvé des accidens fâcheux pour avoir touché des têtes de vipères même long-temps après leur mort; ce qu'il faut attribuer à ce que le venin qui était logé dans la cavité de la dent, ou desséché à sa surface extérieure, dissous par le sang, est porté dans la plaie.

Pour faire croire qu'ils avaient un antidote contre ce poison, on a vu des charlatans s'exposer impunément à la morsure des vipères : il est probable qu'auparavant ils avaient le soin de boucher les trous des dents, en faisant mordre à l'animal une pâte préparée pour cet usage.

« J'ai essayé moi-même, dit *Fontana*, à faire mordre impunément « des animaux : pour cela je préparai une pâte avec la poix, la téré-« benthine et la cire jaune; je fis mordre plusieurs fois deux vipères, « qui furent ensuite quelques jours sans pouvoir faire mourir aucun « animal. Je trouvai en effet que leurs dents, vers la pointe, étaient « pleines de cette pâte gluante, qui bouchait l'orifice par où le venin « devait sortir. »

Lorsque la vipère veut mordre, elle ouvre considérablement la bouche, et la laisse béante quelques instans avant de rapprocher les mâchoires; elle relève ses deux crochets, qui étaient couchés sur la vésicule, darde sa langue en sifflant, se presse sur la queue, et se précipite sur son ennemi, lorsqu'elle est sûre de l'atteindre.

Le venin de la vipère n'est point un poison pour toutes espèces d'animaux : il est sans effet sur les sangsues, l'aspic, l'orvet et la couleuvre; le héron, le cochon souffrent cette morsure sans éprouver le moindre accident.

La vipère est d'autant plus à craindre qu'elle est plus vigoureuse, qu'il y a long-temps qu'elle a vidé ses vésicules : en hiver on peut prendre cet animal sans danger; engourdi par le froid, il ne recouvre

ses mouvemens qu'après avoir été réchauffé; son poison est beaucoup moins actif dans cette saison qu'en été. Le danger est encore relatif au nombre et au siége des morsures : si elles affectent un organe essentiel à la vie, le blessé peut mourir en quelques instans.

De nombreuses expériences faites sur les animaux vivans tendent à prouver que le venin de la vipère n'est constamment mortel que pour de très-petits animaux. Un moineau meurt en cinq ou huit minutes, un pigeon en huit ou douze; un chat résiste quelquefois, un mouton très-souvent; à plus forte raison, l'homme doué d'une constitution robuste ne devrait pas craindre. D'après ses calculs, *Fontana* établit qu'il faudrait trois grains de venin pour faire mourir un homme; une vipère n'en contient dans ses vésicules qu'environ deux grains, qu'elle ne peut épuiser qu'après plusieurs morsures successives. L'homme devrait donc être toujours à l'abri des suites fâcheuses de ce virus. Il n'en est pas malheureusement toujours ainsi; on a vu des hommes mourir à la suite d'une morsure de l'une des extrémités. La morsure de la vipère, dit ce célèbre physicien, porte l'horreur de la mort chez les personnes blessées, et jette les familles dans l'épouvante. La persuasion que la maladie est mortelle et qu'il n'y a pas un moment à perdre, fait que l'on applique des remèdes ou violens ou nuisibles; la crainte même peut augmenter la maladie. Il y a eu des personnes qui s'apercevaient à peine d'être mordues aux mains ou aux pieds, mais qui, ayant vu un moment après une vipère à côté d'elles, sont tombées en défaillance. En général, les animaux qui paraissent le plus craindre la morsure de la vipère, et qui tremblent à sa seule vue, meurent plus facilement. Les chiens, qui s'irritent quand ils sont blessés, et qui s'élancent avec fureur contre les vipères, résistent aussi davantage à ce venin. On ne peut pas douter que les affections violentes de l'âme et la crainte d'une mort prochaine ne fassent empirer extrêmement l'état de la maladie; tel homme peut très-bien mourir dans ce cas, qui ne serait pas mort des seuls effets du venin. C'est donc une véritable consolation et une découverte vraiment utile d'avoir examiné mieux qu'on n'avait fait jusqu'alors les effets

du venin de la vipère sur les animaux de différentes grosseurs et sur l'homme.

Accidens occasionnés par la morsure de la vipère.

Les accidens que produit le venin de la vipère se manifestent sur-le-champ, et avec des symptômes alarmans, quoiqu'ils soient très-rarement funestes. Les uns sont locaux, les autres généraux. C'est toujours par les premiers que le désordre commence.

Dès qu'une personne est mordue par une vipère, elle éprouve aussitôt dans l'endroit de la morsure une douleur vive, qui, comme un trait de feu, se répand dans tout le membre, et même jusqu'aux organes internes; peu après, l'endroit blessé se tuméfie, devient rouge; quelquefois la tuméfaction se borne aux environs de la plaie; mais le plus ordinairement elle s'étend au loin, et gagne promptement tout le membre qui a été mordu, et même le tronc. Bientôt les accidens sont portés au plus haut degré; il s'élève aux environs de la plaie des phlyctènes semblables à celles de la brûlure, et souvent il en découle une liqueur sanieuse. Peu après, la douleur diminue, l'engorgement inflammatoire dégénère en un empâtement mou et œdémateux, la partie devient froide, la peau se couvre de grandes taches livides et comme gangréneuses: ce désordre local devient bientôt général, et il survient presqu'en même temps une maladie interne plus ou moins grave. D'abord le pouls se concentre, devient petit, inégal; le blessé éprouve des angoisses, des faiblesses, une difficulté de respirer, des sueurs froides et abondantes; l'œil se trouble, la raison s'égare; souvent il survient des vomissemens, quelquefois des déjections bilieuses abondantes, presque toujours une jaunisse universelle, et des douleurs vives autour de l'ombilic: tout annonce le désordre et l'irritation la plus grande. Enfin, après un certain temps, la mort peut survenir, si la maladie se propage jusqu'à un organe essentiel à la vie.

Ces accidens se présentent presque de la même manière chez tous les sujets, à quelques différences près, qui dépendent de la tempéra-

ture plus ou moins élevée de l'atmosphère, du nombre et du siége des blessures, de la profondeur de la plaie et de la sensibilité du sujet. En général, les personnes faibles, timides, cacochymes, qui ont l'estomac plein, éprouvent des accidens plus prompts et plus graves que les hommes forts, qui voient le danger sans s'effrayer.

Quoique la morsure de la vipère soit beaucoup moins dangereuse qu'on ne le croit ordinairement, il ne faut pas négliger d'employer de bonne heure le traitement convenable, surtout si la personne est faible, timide, et qu'elle ait été mordue en plusieurs endroits. Plus on attend, plus les accidens sont à craindre et se dissipent difficilement.

« J'ai vu, dit *Fontana*, que le mal produit par la vipère augmente « jusqu'à un certain point, et qu'il diminue ensuite très-rapidement; « de sorte qu'abandonné aux seuls soins de la nature, le mal est ra- « rement mortel. Les faiblesses cessent peu à peu, le pouls se ranime « par degrés, et il ne reste plus que la douleur et l'engorgement « local, qui exigent des soins et des attentions particuliers. »

Traitement.

On a préconisé un grand nombre de remèdes contre la morsure de la vipère; chacun avait, selon son auteur, produit des cures merveilleuses, et cependant il était abandonné pour un autre dont la nouveauté faisait tout le mérite. Quoique doués de propriétés bien différentes, tous ces remèdes guérissaient, ou du moins paraissaient guérir; ce qu'on doit attribuer à ce que la morsure, abandonnée aux seuls soins de la nature, est rarement mortelle pour l'homme, et à ce que des personnes sur lesquelles on avait fait usage de ces prétendus spécifiques s'étaient crues mordues, et ne l'étaient pas réellement.

On a vu des individus pusillanimes crier et tomber en défaillance à l'aspect d'un reptile, au moment où ils s'étaient fait une légère égratignure. Le premier soin des assistans est d'appliquer une liga-

ture au-dessus de la plaie, de rappeler le malade à la vie, de le porter chez lui ; là, on l'examine plus attentivement ; on trouve le membre un peu gonflé, violacé (effet d'une ligature trop fortement serrée) ; on fait usage des prétendus spécifiques qu'on a à sa disposition, on défait la ligature, et quelques instans après le malade est parfaitement guéri, au grand étonnement des assistans, qui vantent encore, plusieurs années après, l'efficacité du moyen qu'on a employé.

Sans parler de tous ces moyens, j'indiquerai le traitement que la raison et l'expérience ont proclamé comme le plus efficace. D'abord je parlerai des précautions à prendre dans les premiers instans de la morsure d'une vipère, du traitement local, et du traitement général.

Précautions à prendre dans les premiers instans de la morsure d'une vipère.

Les accidens que détermine le venin de la vipère se développent avec tant de rapidité, qu'il est difficile de borner son action à la partie mordue, et de prévenir le désordre intérieur. Cependant la chose serait possible, si, au moment même de la morsure, on pouvait exprimer de la plaie le poison qui s'y est insinué, ou détruire sur-le-champ les parties lésées, comme le pratiquent les peuples qui habitent les pays où les serpens sont communs et leurs morsures très-dangereuses. Les nègres préviennent tous les accidens en brûlant de la poudre à canon sur la plaie ; d'autres obtiennent le même succès en approchant de l'endroit de la morsure un fer ardent, de manière à y exciter un suintement séreux, une brûlure superficielle. Dans quelques provinces de la France, on arrête sur-le-champ l'effet du poison en brûlant sur la partie un petit cylindre de coton imbibé d'esprit de vin. En général, tous les caustiques liquides rempliraient le même but, si on les avait à sa disposition au moment même de la morsure.

Le plus souvent c'est au fond d'une forêt, au milieu d'une campagne, éloigné de toute habitation, qu'on se trouve mordu par une vipère : avant qu'on ait pu pratiquer les moyens indiqués, le mal a déjà fait des progrès, le gonflement est considérable. Si les assistans, ou le malade lui-même, conservent leur raison, ils peuvent avoir recours à d'autres moyens qu'on rencontre partout, et qui, employés dans les premiers temps, retardent ou limitent les progrès du mal, et même diminuent l'effet du poison sur les organes intérieurs : je veux parler des ligatures et des lotions.

« C'est une vérité d'expérience, dit *Fontana*, que la ligature faite à la partie mordue par la vipère empêche que le mal ne se communique à l'individu, et prévient entièrement la maladie interne pendant tout le temps que la partie reste liée : c'est encore une vérité d'expérience, également importante, qu'au bout d'un temps déterminé, le venin ne produit plus de maladie interne. »

Une observation qui m'a été communiquée vient à l'appui de cette assertion. Un perruquier d'une constitution assez délicate, fut mordu au doigt par une vipère, au moment où il se baissait pour couper une baguette. D'abord effrayé par la douleur qu'il ressentit, et par le danger auquel il se crut exposé, il refusa les conseils qui lui furent donnés; les instances de son ami qui l'accompagnait le déterminèrent cependant à appliquer une ligature au-dessus de la blessure. Quelques instans après, la partie du doigt comprise au-dessous de la ligature se gonfla, devint livide et très-douloureuse. Le malade regagna sa maison, dont il était éloigné à peu près d'une demi-lieue. Pendant le trajet, la douleur diminua peu à peu, et finit par disparaître. La tuméfaction du doigt était considérable et comme gangréneuse : n'éprouvant plus de douleur, il négligea d'user du traitement ordinaire, et resta dans cet état pendant dix-huit heures. On lui conseilla alors de retirer la ligature, ce qu'il fit : aussitôt le gonflement se propagea à la main, à tout le bras, et au côté de la poitrine correspondant. On fit appeler un médecin, qui usa des moyens appropriés, et le malade fut parfaitement guéri quelques jours après.

Les pieds, les mains, les bras, les jambes, étant le plus ordinairement le siége de la blessure, il est toujours facile d'y appliquer une ligature.

Il faut qu'elle soit faite dans les premiers instans qui suivent la morsure, et au-dessus. Elle ne doit pas être trop serrée, et dès que le blessé aura gagné une habitation où l'on puisse commencer le traitement local, on l'ôtera. Pour la faire, on peut se servir de tous les liens qu'on a à sa disposition. Autant que possible il faut éviter de se servir d'un lien étroit et coupant; son impression sur la peau est trop douloureuse: il vaut mieux avoir recours à un ruban de fil ou à une jarretière large; à leur défaut, on prend son mouchoir, dont on serre et enveloppe le membre. En Normandie, les habitans paraissent accorder la préférence au genêt pour faire cette ligature.

Si l'on avait de l'eau à sa disposition, on y plongerait la partie; on ferait saigner la plaie autant que possible, en la pressant doucement, en la lavant; ensuite on l'envelopperait d'un linge mouillé. Tous les liquides peuvent servir à faire des lotions; et c'est probablement à ce mode d'action que l'huile d'olives, dont on a préconisé les propriétés contre la morsure de la vipère, a dû sa vogue.

Tous ces différens moyens ne peuvent être considérés que comme précautions convenables dans les premiers momens, et ne peuvent dispenser d'avoir recours au traitement efficace.

Traitement local.

Le traitement local consiste à détruire, à désorganiser les parties sur lesquelles le venin a été porté, à faire cesser ainsi l'irritation qu'il produit sur le système nerveux, et à empêcher que celui qui serait resté dans la plaie ne soit absorbé.

Si l'engorgement est peu considérable, s'il est borné à la partie, que les accidens ne soient pas bien urgens, il faut, sans perdre de temps, instiller dans la plaie, si la chose est possible, une goutte d'alcali volatil, la recouvrir d'une compresse trempée dans le même

liquide, et la fixer dans cet état; faire sur tout le membre, pendant un quart d'heure, des frictions avec l'huile d'olives tiède; ensuite on enveloppe le membre avec des linges doux, trempés dans le même liniment, et l'on fait prendre les remèdes internes appropriés. Quelquefois ces moyens suffisent pour arrêter les progrès du mal, pour faire diminuer la douleur et soulager le malade; alors on insiste sur les mêmes moyens, et toutes les demi-heures on répète les frictions avec l'huile d'olives. M. *Chaussier* assure que ce traitement simple, secondé par l'usage intérieur de l'alcali volatil, a souvent suffi pour arrêter tous les accidens et rétablir promptement le blessé.

Si les accidens sont urgens, que le gonflement soit très-considérable; si le trouble s'est porté dans tout le corps; si le malade éprouve des angoisses, des faiblesses, il faut user de moyens plus énergiques. On cautérisera le fond de la morsure, soit avec le cautère actuel, ou avec les caustiques liquides; mais on préfère ordinairement les derniers, parce qu'ils effraient moins le malade, et que leur action est tout aussi sûre. *Fontana* regarde la pierre à cautère (potasse caustique) comme un vrai spécifique contre la morsure de la vipère; mais tout autre caustique produit le même effet, puisqu'il s'agit de détruire le point d'irritation, le foyer du poison : on préfère même aujourd'hui les caustiques liquides, tels que le beurre d'antimoine (muriate d'antimoine liquide), l'acide sulfurique (huile de vitriol), l'acide nitrique (eau forte), parce qu'ils agissent plus sûrement, et parcourent plus facilement le trajet de la plaie.

Pour faire cette cautérisation, si les accidens, quoique graves, ne sont pas très-urgens, on prend un morceau de bois pointu à son extrémité, qu'on trempe dans un caustique liquide; on l'appuie sur la morsure, et on tâche de lui faire suivre le trajet de la plaie; on y fait tomber une goutte du même caustique, et l'on applique dessus un petit bourdonnet imbibé du même liquide, qu'on environne de charpie sèche, et qu'on maintient au moyen d'un bandage convenable. Ce moyen suffit, dans le plus grand nombre

4

des cas, pour faire cesser l'irritation locale, et tous les accidens qui en dépendent.

Il peut arriver que, le fond de la blessure n'ayant pas été atteint par le caustique, les accidens persistent après cette première application. Alors, à l'aide d'un bistouri, on agrandit la plaie, et, après avoir essuyé le sang qui s'en écoule, on fait une nouvelle application, qu'on porte plus profondément que la première fois, la plaie étant plus large : on l'étend au moyen d'un petit pinceau. Dans ce cas, on préfère le beurre d'antimoine. On place au fond de la plaie un petit bourdonnet de charpie trempé du même liquide ; on le recouvre d'une compresse, qu'on maintient au moyen de quelques tours de bande : deux ou trois heures après, on lève l'appareil, on panse la plaie avec du cérat ou l'huile d'olives. Bientôt les accidens diminuent; quelquefois même, pendant l'application, il ne reste que l'engorgement, qu'on dissipe en le couvrant avec un cataplasme, ou en le frottant de temps en temps avec un liniment volatil camphré: lorsqu'il est entièrement dissipé, on traite la plaie comme une plaie simple, et l'on continue l'usage des remèdes internes.

Traitement interne.

Pendant l'emploi du traitement local, il ne faut pas négliger le traitement général ou interne. On fera coucher le malade, on le tiendra bien chaudement; on favorisera la transpiration par le repos, une infusion légère de thé, de fleurs de sureau, etc. Les remèdes internes dont l'expérience a constaté l'efficacité, sont les cordiaux et les sels alcalins volatils. L'ammoniaque liquide (alkali volatil fluor), ou l'eau de *Luce*, qui n'en diffère que par l'addition de quelques gouttes d'huile de succin, sont les plus employés.

La manière de s'en servir consiste à en faire prendre quelques gouttes au blessé de deux heures en deux heures. Si on donnait ce remède pur, il agirait comme caustique sur la langue et l'estomac, et produirait sur ces organes une impression fâcheuse. Il faut toujours

l'étendre dans un liquide quelconque, soit dans une infusion de thé, de fleurs de tilleul, de sureau, de feuilles d'oranger, etc. La dose doit être proportionnée à l'âge, à la force du sujet et à la gravité des accidens. Pour un sujet faible, délicat, sensible, on donnera quatre ou cinq gouttes d'alkali par verre de liquide. Si le sujet est fort, robuste, on peut en donner jusqu'à douze ou quinze gouttes; mais il ne faut jamais excéder cette dose. A mesure que les accidens se dissipent, on diminue la dose; au lieu de la donner de deux en deux heures, on la donne de quatre heures en quatre heures.

Si l'on manquait d'alkali volatil, on se servirait de la préparation indiquée par *Guyton de Morveau.* « Faites fondre dans une cuillerée « d'eau fraîche un gros de sel ammoniaque en poudre; d'un autre « côté, faites dissoudre dans une pareille quantité d'eau demi-gros « de sel de tartre. Quand la dissolution est faite, on verse ces deux « liqueurs dans une même fiole, on la bouche promptement, et on « s'en sert comme de l'alkali volatil. » Il faut observer que ce mélange étant déjà affaibli, on l'emploie à plus forte dose; on en met une cuillerée à café dans une tasse de quelque boisson que l'on donne au malade.

Je ne parle point des moyens qui ont été vantés comme efficaces contre la morsure de la vipère, tels que la thériaque, le mithridate, le sel de vipère, ou, à son défaut, la corne de cerf, etc., tous ces moyens étant entièrement abandonnés, et avantageusement remplacés par l'alkali volatil fluor. Rien ne prouve mieux l'efficacité de ce remède que l'observation de *Bernard de Jussieu*, consignée dans presque tous les ouvrages qu'on a publiés sur ce sujet depuis lui.

« Le 23 juillet 1747, *Bernard de Jussieu*, étant à herboriser sur les buttes de Montmartre avec ses élèves, un d'eux saisit avec la main un serpent qu'il prenait pour une couleuvre, et qui réellement était une vipère. L'animal irrité le mordit en trois endroits, au pouce, au doigt index de la main droite, et au pouce de la main gauche; il sentit presque aussitôt un engourdissement dans les doigts, et ils s'enflèrent. L'enflure gagna les mains, et devint si considérable, qu'il

ne pouvait plus fléchir les doigts. Ce fut dans cet état qu'on le mena à *Jussieu*, qui était éloigné de quelques centaines de pas. L'inspection de l'animal le fit aussitôt reconnaître pour une vipère très-forte et très-vigoureuse, et le malade, qui avait été effrayé, fut rassuré par l'espérance d'une sûre et prompte guérison. En effet, *Jussieu* s'était assuré, tant par le raisonnement que par un grand nombre d'expériences faites sur des animaux, que l'alkali volatil était, dans ces sortes d'occasions, un remède sûr, pourvu qu'il fût administré promptement. Il avait heureusement sur lui un flacon rempli d'eau de *Luce*. Il en fit prendre au malade six gouttes dans un verre d'eau, et en versa sur chaque blessure assez pour servir à les bassiner et à les frotter. Il était alors une heure après midi, et il faisait fort chaud. Sur les deux heures, le malade éprouva des maux de cœur, et tomba en défaillance. On voulut faire une ligature au bras droit, qui était très-enflé; mais *Jussieu* la fit défaire, et une seconde dose du même remède, prise dans du vin, fit disparaître la défaillance. Alors le malade demanda à être mené au lieu où il devait passer la nuit; il y fut conduit par deux étudians en médecine, qui se chargèrent d'en avoir soin, et de lui faire prendre le même remède, s'il lui survenait quelques faiblesses; il en eut effectivement deux dans la route. Étant au lit, il se trouva très-mal, donna même quelques marques de délire, et vomit son dîner; mais tous ces accidens cédèrent à quelques nouvelles doses d'alkali volatil. Après son vomissement, il resta tranquille, et dormit assez paisiblement. *Jussieu*, qui arriva sur les huit heures, le trouva beaucoup mieux, et seulement incommodé de l'abondante transpiration que le médicament avait excitée. La nuit fut très-bonne. Le lendemain, les mains n'étant pas désenflées, on fit une embrocation avec l'huile d'olives, dans laquelle on mêla un peu d'alkali volatil. L'effet de ce remède fut prompt. Une demi-heure après, le malade pouvait fléchir librement les doigts; il s'habilla, et revint à Paris, après avoir déjeuné de très-bon appétit. Depuis il alla de mieux en mieux, et se trouva entièrement guéri au bout de huit jours. L'enflure, l'engourdissement des doigts, et une jaunisse qui

s'était montrée dès le troisième jour sur les deux avant-bras, furent dissipés par le même remède, dont il prenait deux fois par jour deux gouttes dans un verre de boisson. »

Quoique tous les accidens fâcheux soient dissipés, que tout fasse espérer une prochaine guérison, qu'il reste à peine quelques signes propres à cette maladie, il ne faut pas abandonner de suite le traitement interne; il ne faut permettre de le cesser que plusieurs jours après la parfaite guérison du malade. Il vaut mieux continuer ce traitement quelques jours de plus que de le cesser trop tôt. Ce n'est qu'avec beaucoup de précaution aussi qu'on doit permettre de la nourriture au malade. Lorsqu'on rompra la diète, on prescrira quelques bouillons légers; ensuite des alimens solides en petite quantité, qu'on augmentera par degrés jusqu'à l'entier rétablissement. L'omission de ces préceptes a été suivie des accidens les plus fâcheux, comme on pourra s'en convaincre par l'observation suivante.

Un jeune homme âgé de quatorze ans, robuste et bien constitué, fut mordu au-dessous du talon gauche par une vipère, vers la fin de l'automne. La saison était froide, et la journée pluvieuse. Huit heures après l'accident, le membre était déjà très-engorgé, avec des taches violettes, et des phlyctènes de distance en distance; le ventre tendu, la respiration courte et précipitée, le corps froid et recouvert d'une sueur visqueuse, le pouls petit, serré, irrégulier. A ces symptômes se joignirent le hoquet, des nausées et des vomissemens bilieux. Malgré les recherches les plus attentives, il fut impossible de découvrir le lieu de la morsure. Une infusion de feuilles d'oranger et de fleurs de tilleul, dans laquelle on ajoutait de trois heures en trois heures huit gouttes d'ammoniaque; une tisane de valériane et de fleurs d'arnica, un liniment d'huile d'olives et d'ammoniaque, dont on frictionnait le talon, la jambe et la cuisse, furent les seuls moyens employés pendant cinq jours, secondés par la diète, diminuant intérieurement la dose de l'alkali à mesure que les symptômes perdaient de leur intensité. Le sixième jour, le jeune malade, débarrassé de son enflure et de tous les accidens, cessa tout à coup le traitement,

et satisfit avec complaisance à son appétit, malgré la défense qu lui avait été faite. Le septième jour, même conduite; il sortit, se promena sans éprouver de malaise. Le huitième jour, cinq heures après son déjeuner, le hoquet, les nausées, les vomissemens bilieux, l'enflure générale, les sueurs froides, les taches livides du membre, reparurent. En vain les moyens employés d'abord avec succès furent de nouveau mis en usage; tout ce qu'on put faire fut inutile. Le malade mourut le lendemain. Son cadavre exhalait une odeur très-fétide.

Autrefois la vipère était très-employée en médecine; on en faisait des bouillons, un sel volatil; sa graisse était employée dans les affections nerveuses, et a été regardée comme un bon cosmétique. On l'employait pour ranimer la circulation, pour augmenter la transpiration, fortifier les organes, fondre les concrétions lymphatiques, faire disparaître les éruptions cutanées, etc. On en envoyait à Paris par tonneaux pour servir aux préparations pharmaceutiques, et principalement à la confection de la thériaque. Comme tous les fameux remèdes sans propriété, toutes les préparations avec la vipère sont presque abandonnées, malgré l'infaillibilité que vantaient leurs auteurs.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Ad extremos morbos extrema remedia exquisitè optima. *Sect.* 1, *aph.* 6.

II.

Quæ medicamenta non sanant, ferrum sanat; quæ ferrum non sanat, ignis sanat; quæ ignis non sanat, insanabilia sunt. *Sect.* 8, *aph.* 6.

III.

Quicumque tetano corripiuntur, in quatuor diebus pereunt; si verò has effugerint, sani fiunt. *Sect.* 5, *aph.* 6.

IV.

In febribus acutis convulsiones, et circa viscera dolores vehementes, malum. *Sect.* 4, *aph.* 66.

V.

A sanguinis fluxu delirium, aut etiam convulsio, malum. *Sect.* 7, *aph.* 9.